



UN/SA COLLECTOR
JAN 9 1974

NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE



Distr. GENERALE
S/11057/Add.180
28 décembre 1973
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Rapport supplémentaire sur l'application du cessez-le-feu au Moyen-Orient

Le Chef d'état-major par intérim de l'ONUST a communiqué les renseignements ci-après en ce qui concerne la situation dans le secteur Israël-Syrie le 27 décembre 1973 :

1. Rapports sur les activités terrestres :

a) PO Seven 1/ : A 4 h 35 2/ tir d'arme automatique, qui a cessé aussitôt, par des forces non identifiées, au nord-est du PO. Entre 5 h 15 et 5 h 21 tir d'arme automatique par les forces israéliennes.

b) PO Romeo : Entre 5 h 28 et 5 h 40 et entre 7 h 50 et 8 h 5 tir d'arme automatique par les forces israéliennes.

c) Patrouille 34 /point 2534-2937 (coordonnées approximatives)/ : Entre 10 h 39 et 10 h 47 tir d'armes individuelles par les forces syriennes.

d) Patrouille 42 /point 2431-2961 (coordonnées approximatives)/ : Entre 15 h 6 et 15 h 16 tir d'arme automatique par les forces syriennes.

2. Rapports sur les activités aériennes :

Patrouille 43 /point 2398-2816 (coordonnées approximatives)/ : Entre 7 h 50 et 7 h 53 un avion à réaction non identifié, volant du sud-ouest au nord-est, puis virant au nord au-dessus de l'emplacement de la patrouille, a été observé en premier lieu au sud-ouest de l'emplacement de la patrouille et en dernier lieu au nord de cet emplacement (confirmé par le PO Uniform).

1/ L'emplacement des postes d'observation est indiqué dans le document S/11057.

2/ Toutes les heures indiquées sont exprimées en Temps universel (TU).